

## Un observatoire du littoral créé à Saint-Brevin



*Jean-François Golhen, conseiller municipal en charge de la mer et du littoral, devant un des présentoirs destinés aux photographes bénévoles.*

DR

Le trait de côté évolue, les plages se densifient en sable, le Boivre et la Courance sont deux zones à surveiller. La municipalité tient à créer une base de données.

Trois questions à

**Jean-François Golhen**, conseiller municipal délégué à la mer et au littoral à Saint-Brevin-les-Pins.

Pourquoi une vigie du littoral ?

Les plages de Saint-Brevin-les-Pins évoluent de manière impressionnante. Nous constatons de l'érosion mais surtout de l'accrétion, un chargement en sable qui fait grossir et grandir les dunes, ce qui crée toutefois une forme de protection contre les événements de la mer. Ainsi, l'anse de la Courance qui était, il y a vingt ans, un domaine de vase et de cailloux, montre aujourd'hui des dunes hautes de 3 mètres !

## En quoi consiste cet observatoire ?

Il nous faut des données précises sur l'évolution du trait de côte, la limite entre la plage et la mer. Nous avons ciblé huit postes d'observation, au bord de la Loire, près de la pêcherie associative, à Mindin, à Duchesse-Anne-Branly, au Pointeau et au parking du Pointeau, deux postes en exutoire du Boivre et un dernier à l'Ermitage. Bénévolement, des Brévinois photographieront deux fois par an le trait de côte lors d'une marée de coefficient 85, une marée moyenne. La première aura lieu le 3 novembre, la suivante au printemps prochain à moins que des événements climatiques nécessitent de le faire avant. Ils appuieront leur appareil sur un socle appelé Vigie du littoral qui leur fournira toutes les indications nécessaires à la bonne prise de vue.

## La mairie a-t-elle besoin d'autres bénévoles ?

Pour l'instant, des habitants se sont manifestés, mais cette observation est mise en place pour du long terme. Cet observatoire est né lors d'un séminaire organisé avec l'université de Nantes et le Centre français du littoral en 2018. Les photos prises leur seront transmises pour être analysées. Nous cherchons à créer une base de données précise, qui nous aidera à prendre des décisions en termes de travaux par exemple. Les services techniques participent également à ce travail en réalisant des photos à l'aide d'un drone dans les zones sensibles.

Florence LAMBERT.